

contrat : Marie-Anne Nègre (référente)

**CONTRAT D'ENGAGEMENT PRODUITS LAITIERS BREBIS -
ANNEE 2021**

Entre : Catherine JOUBERT Bergerie Fontaine Clairette Route des Ricordeaux 77710 NANTEAU SUR LUNAIN 06 77 39 46 81 / 01 64 29 66 98 <u>bergerie.clairette@gmail.com</u> <i>majuscule)</i>	et l'adhérent Nom, Prénom : Adresse : Tel : MAIL : (En
---	---

1. Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la Charte des AMAP (disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP Ile de France : <http://amap-idf.org/>), à savoir :

➤ **Engagements de l'adhérent**

Pré financer la production

Gérer le partage éventuel de son panier, absences et vacances lors des distributions

➤ **Engagement du producteur partenaire**

Livrer tous les 15 jours des produits de qualité, frais et de saison, de sa ferme

Etre présent ou représenté aux distributions

Donner régulièrement des nouvelles de l'élevage et de sa production, et accueillir les adhérents sur sa ferme au moins une fois pendant la saison d'engagement

Etre transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail

➤ **Engagements communs**

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs...) et à faire part au collectif des soucis rencontrés. Toutefois et seulement en cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique...), le contrat pourra être révisé lors d'une réunion spécifique.

2. Distribution et durée du contrat

Les paniers seront livrés par Michel Grao et seront conservés dans une glacière avec bouteilles de glace pour le maintien au froid dans un local de l'association.

Ils seront distribués sur place **au 5 rue Fernand Laguide 91100 Corbeil-Essonnes**

Le mardi une semaine sur deux à partir du 20 avril 2021 jusqu' au 5 octobre 2021
soit
13 distributions

3. Composition du panier

La diversité de distribution sera respectée autant que faire se peut par Catherine Joubert, diversité tenant compte des changements climatiques et saisonniers, des quantités de lait.

Les paniers seront composés de crottin, crottin aux épices, paley, brebicou crémeux, faisselles, yaourts. Nanteau, tomette ou tome à partir de septembre.

4. Prix des paniers de fromages

Le **petit** panier 9,50 € (2 à 3 fromages)
Le **grand** panier 17 € (2 à 3 fromages + ½ fromage de garde)

(Selon la saison et le poids des fromages)

5. Modalités de paiement pour 13 livraisons.

Par chèques libellés à l'ordre de « **Catherine JOUBERT** » et remis à la signature du contrat.

Encaissés début juin, août et octobre

Merci d'inscrire votre nom au dos des chèques si ceux-ci ne sont pas à votre nom.

Petit panier : montant saisonnier de 123,50 €

	Banque et n° du chèque	Montant
Chèque 1		47,50 €
Chèque 2		47,50 €
Chèque 3		28,50 €

OU

Grand panier : montant saisonnier de 221 €

	Banque et n° du chèque	Montant
Chèque 1		85 €
Chèque 2		85 €
Chèque 3		51 €

Fait à, le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur
Catherine Joubert